

FICHE TECHNIQUE

14.10.2024 REV.0

LASURE BOIS

PRODUIT

Agent d'imprégnation spécifique au bois, sans biocides ni cobalt.

PROPRIÉTÉS ET DOMAINES D'UTILISATION

Lasure d'imprégnation à base de solvant de qualité extérieure. Pénètre dans les fibres du bois, le protégeant. Excellente résistance aux agents atmosphériques et à la saleté. Haute résistance aux UV. Disponible en différentes finitions pour reproduire les différentes essences de bois.

SURFACES

Bois brut ou poncé. Peut également être utilisé comme protecteur sur les surfaces peintes.
Incompatibilité : ne pas appliquer sur les sols en bois. Ne pas appliquer sur des surfaces avec des résidus de produits contenant des silicones. Ne pas appliquer sur du polystyrène.

SPÉCIFICATIONS

Type de Liant	Alkyde
Rendement	1,5-2 m ²
Pression à 20 °C	de 4,2 à 4,8 bar
Pression à 50 °C	de 7,6 à 8,4 bar
Le COV	voir FDS Sec. 9.1 et 15.3
Niveau de brillance :	brillant soyeux
Temps de séchage :	
Sans poussière	110 à 15 minutes
Sec au toucher	30 à 40 minutes
Séchage en profondeur	12 heures

MODE D'EMPLOI

Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur la boîte et consultez la FDS pour une manipulation sûre du produit (Sec. 7.1).

Utiliser entre 10°C et 25°C sur des surfaces à la même température, dans des environnements bien ventilés et peu ensoleillés. Masquez les pièces non traitées. La surface doit être sèche (humidité maximale 18%) et dégraissée. Enlever les résidus de peinture ou la surface du bois oxydé/terni jusqu'à ce que le bois soit homogène. Secouez vigoureusement la boîte pendant environ 2 minutes après avoir entendu les boules de mélange. Faites un test de pulvérisation sur une surface séparée. Vaporisez une couche en passes croisées, à une distance de 20-25 cm. Répétez l'application après environ 15 minutes. Pour une protection UV maximale, appliquez 3 couches. Chaque fois que vous terminez l'application, retournez la boîte et vaporisez pendant quelques secondes jusqu'à ce que le produit sorte afin de pouvoir nettoyer la valve et la tête de pulvérisation.

DELCOLOR

Peinture Professionnelle

★1922

Pour plus d'informations, reportez-vous à la FDS : étiquetage (section 2.2), stockage (section 7.2) et élimination (section 13).

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans ce document sont fournies au meilleur de nos connaissances scientifiques. Toutefois, elles devraient être considérées comme des indications non contraignantes et ne dispensent pas le consommateur d'effectuer personnellement des contrôles sur les produits quant à leur compatibilité avec les usages auxquels ils sont destinés. Colorpack Srl est dégagé de toute responsabilité si tout dommage n'est pas lié à des causes spécifiques imputables à la même Colorpack Srl.

LE LABORATOIRE/QM

